

# ASSEMBLEE GENERALE

Le mercredi 30 septembre 2015, 15h Salle Pétrarque

## Procès-verbal :

Etaient présents :

- Monsieur le Professeur HENN, Président de l'UTT
- Mr MARTIN, Vice-président de l'UTT et Président de Mémoire d'Oc
- Mmes JAULMES et SOULIER, Gestionnaires de l'UTT
- Mme GUIGOU, Secrétaire de Mémoire d'Oc
- Mme TERRIBLE, Présidente d'Orféo pour la culture musicale
- Mme MALIGE, pour le ciné-club
- Mr BASTY, pour l'activité Histoire de l'art
- Mr NIGOUL, pour l'activité Mythologie gréco-romaine
- Mr REBOUL, pour l'activité Astrophysique et cosmologie
- Mr MIQUEL, pour l'Atelier d'écriture créative
- Mr BUONO, pour la Chorale
- Mr FAYOLLE, pour le club photo
- Mr CLEMENT, pour l'Initiation au théâtre
- Mme LAURENTIN, responsable de la Bibliothèque pour tous

## Ordre du jour :

- Historique et contexte de l'UTT
- L'UTT en quelques chiffres
- Présentation des activités

Monsieur HENN ouvre la séance à 15h, remercie les étudiants de leur présence et fait remarquer qu'ils sont nombreux à assister à l'Assemblée générale que l'on pourrait aussi appeler réunion de pré-rentrée puisque à l'exception d'un ou deux cours les activités débutent le lundi 5 octobre. M. Henn procède tout d'abord par une présentation générale de l'UTT et précise qu'il entrera ensuite dans les détails. Il commence par une citation : « comme le disait un journaliste, assez connu, mon petit doigt me dit que vous êtes de plus en plus nombreux à vous inscrire », et de continuer : « Cette

année nous comptons, au-delà des nombreuses réinscriptions, beaucoup de nouveaux inscrits. Cette assemblée générale est aussi organisée pour que ces derniers découvrent et apprennent à mieux connaître « le fonctionnement de cette vieille et honorable institution de Montpellier et sa Métropole ».

Il se présente aux étudiants en tant que Président de l'UTT (2<sup>ème</sup> mandat) et professeur de physique-chimie (4<sup>ème</sup> année) à l'Université de Montpellier puis présente Mr MARTIN Régis Vice-Président de l'UTT qui est aussi un étudiant actif, notamment en s'occupant du groupe Mémoire d'Oc. M. Henn fait remarquer qu'il y a eu beaucoup de changements au niveau du bureau ces deux dernières années puisque Mme Camilleri est partie à la retraite et Mme Leone vient d'être titularisée au service de la recherche à l'Université Paul Valéry, après dix ans de bons et loyaux services au sein de l'UTT. Mme Jaulmes, recrutée l'année dernière est maintenant et officiellement administratrice de l'UTT. C'est une personne extrêmement compétente avec qui il est très agréable de travailler, Julie SOULIER qui est arrivée le 1<sup>er</sup> septembre en remplacement de Mélanie LEONE assure, sous la responsabilité de Mme Jaulmes, une partie des tâches administratives et d'accueil.

### **Historique de l'UTT :**

Monsieur HENN rappelle que l'UTT est une vieille institution créée en 1975 par des collègues universitaires. Elle avait dès son origine pour objectif de promouvoir la diffusion de la culture, la culture scientifique et les arts. Elle est ouverte à tous sans condition d'âge et de diplômes. Le rôle de l'UTT n'est pas de délivrer des diplômes mais d'accueillir tous nos concitoyens qui recherchent à s'investir, pour le plaisir, dans des activités culturelles ou artistiques. C'est une mission importante de l'université à Montpellier, comme ailleurs en France, de participer à la diffusion des cultures et de faire profiter un public le plus large possible des nouvelles connaissances qui sont produites dans des laboratoires de recherche. M. Henn indique que nous sommes ici, salle Pétrarque, dans le lieu principal des activités de l'Université du Tiers Temps. Il souligne que c'est un lieu qui appartient à la Mairie de Montpellier et qui nous est gracieusement prêté depuis de nombreuses années. Il remercie la Mairie très sincèrement.

L'UTT n'est pas une association, mais un service des universités de Montpellier. Elle relève donc du service public et elle est gérée et présidée par des personnels des Universités de Montpellier. Cette situation lui confère un statut tout à fait particulier. L'inconvénient peut être d'ordre administratif puisque l'UTT se doit de suivre les règles de la fonction publique ce qui peut ralentir

certaines procédures. Mais en contrepartie ce statut nous protège en garantissant une qualité de niveau universitaire, l'impartialité, l'accès à tous et à des prix minimums. L'université du Tiers temps fonctionne avec un conseil d'administration qui est présidé à tour de rôle par les présidents d'universités de Montpellier. En ce moment c'est le Président de l'Université de Montpellier, le Professeur Philippe AUGÉ. Le conseil d'administration qui se réunira début décembre, statue sur un ensemble de points essentiels notamment : les aspects financiers, les droits d'inscription, le choix des activités... Ce CA est composé de représentants des universités, de deux membres de droits qui sont le Directeur Général des services et l'Agent Comptable de l'Université Paul Valéry. (Nb : ce sont eux qui assurent la responsabilité financière et administrative de l'UTT même si l'UTT appartient à toutes les universités), puis d'un certain nombre de vos représentants qui ont été élus l'année dernière par un vote de l'assemblée générale et du conseil d'administration. Ils sont là pour « contrôler » le bon fonctionnement de l'UTT mais aussi pour proposer de nouvelles activités et faire en sorte qu'il y ait la meilleure interaction possible entre les usagers (vous) et la gestion et l'administration de l'UTT.

L'UTT fait partie d'un ensemble d'institutions de même type en France. Certaines sont des associations, certaines sont comme l'UTT, des entités rattachées aux universités. On y trouve les universités du Temps Libre, de Tous Ages, Inter Ages, populaire.

### **Quelques chiffres :**

Les effectifs de l'UTT sont à peu près constants, autour de 1800 étudiants, depuis une dizaine d'années (2005). Cela fait de l'UTT la plus grosse structure de la métropole et même peut être en région avec cette mission de diffusion de la culture et des arts.

Cette année, 1738 personnes sont déjà inscrites. A la même date l'année dernière, il y avait 1576 inscrits soit 162 de moins. A noter également qu'il y a beaucoup de nouveaux inscrits. Nous pouvons donc être extrêmement satisfaits de cette augmentation plus que significative et pouvons espérer plus de 2000 étudiants pour cette saison universitaire. De plus en plus de personnes sont intéressées et nous faisons ce qu'il faut pour qu'elles soient satisfaites des services que nous rendons.

### **La moyenne d'âge :**

Elle est de 63 ans cette année. Elle était de 67 l'année dernière. Le plus jeune a 20 ans et la plus ancienne a 100 ans. Comme quoi l'UTT s'adresse à un

public large aussi bien en termes générationnels, que d'origines professionnelle ou sociale.

Par catégorie professionnelle : La population la plus représentée est celle des enseignants, comme quoi quand on enseigne on aime apprendre toute sa vie. On retrouve aussi une proportion importante du secteur médical. Montpellier est une ville tournée vers le tertiaire, les plus grosses populations sont les employés des services publics dans la santé, les universités, la justice...La population de l'UTT est donc à l'image de celle de sa ville.

Répartition géographique : Vous êtes majoritairement des Montpelliérains, mais aussi des citoyens de sa métropole-22%, ou d'au-delà 17%.

L'année dernière nous avons délocalisé quelques conférences à Castelnaule-Lez et au Crès. Monsieur Henn conseille aux étudiants des communes de la métropole sans être de Montpellier, de faire remonter l'information auprès de leur municipalité ; à savoir que l'UTT est ouverte à toutes propositions et prête à organiser des conférences dans les communes avoisinantes. Nous sommes là pour servir l'ensemble des citoyens.

### **Activités de l'UTT :**

Il y a trois grands types d'activités :

- les conférences (189) dans toutes les disciplines
- l'apprentissage ou la pratique des langues étrangères qui représentent 42% des activités
- Les cours hebdomadaires dans les disciplines artistiques, culturelles et scientifiques.

Monsieur HENN précise qu'il y a 16 grandes catégories de cours (Langues, hist. de l'art, littérature, mythologie, philosophie, hist. du culte chrétien, cosmologie, écriture créative, musicologie, chorale, photographie, théâtre, bibliothèque, arts plastiques, gymnastique et cinématographie) qui correspondent à 70 cours, le tout correspondant à 3000 heures d'enseignement par an. L'UTT est une structure, une institution conséquente.

Mr HENN présente les nouvelles activités de cette année : un cours d'astrophysique et de cosmologie, un atelier d'écriture créative et un cours de peinture « modèle vivant » (en attente d'ouverture car 7 inscrits à ce jour). Mr HENN indique aux étudiants qu'il y a donc de la place pour s'y inscrire.

Mr HENN présente les activités :

**Mémoire d'Oc :** Mr HENN rappelle qu'elle fait partie des droits de base. Elle est gérée par Mr Martin à qui Mr HENN laisse la parole pour la présenter. « C'est une association interne à l'UTT, elle a pour but de faire des recherches sur le patrimoine et c'est surtout sa souplesse qui est à remarquer car on est libre de choisir les sujets que l'on souhaite traiter. » Mr Martin donne la parole à Mme GUIGOU Marie-Josée la secrétaire de Mémoire d'Oc. « Les étudiants de Mémoire d'Oc sont des personnes simplement curieuses de l'histoire de la région où ils vivent. Les membres se réunissent le premier mercredi du mois à 9h. Cela commencera avec la généalogie animée par Mr SIMAR, et à 10h30 sous la présidence de Mr Martin, les études languedociennes. Attention ce n'est pas un cours d'histoire, cette réunion sert à gérer l'association, à proposer des sujets de recherche, à aider les membres dans leurs recherches. Ensuite l'après-midi nous donnons une conférence, le plus souvent à 16h à part la première qui sera à 14h30. (Voir le programme où il y a les sujets des conférences). Cette année nous avons programmé 7 conférences. A partir de ces conférences nous produisons nos plaquettes pour garder en mémoire nos travaux et ces travaux sont déposés aux archives départementales et à la médiathèque. Vous pouvez consulter les anciennes plaquettes, nous en sommes à ce jour à 180 plaquettes. La liste des plaquettes se trouve sur notre site. Nous essayons d'élargir nos champs d'investigation dans les villes alentours suivant les vœux de notre Président de l'UTT. Certains membres ont fait des conférences à Vendargues, à Castelnau-le-Lez et la Grande Motte, ou dans des salons de généalogie et d'histoire autour de Montpellier. Nous organisons deux sorties culturelles, une en hiver et une au printemps avec un repas au restaurant. C'est un membre du groupe, un volontaire qui se charge de l'organisation de ces journées et du covoiturage. Depuis 30 ans que le groupe existe, nous avons participé et gagné à plusieurs reprises le prix de la recherche historique proposé par l'UFUTA (Union française des universités tous âges). »

Remerciements de Mr MARTIN et applaudissement de l'assemblée.

Mr HENN reprend la parole et remercie.

**Culture cinématographique :** Mr Henn donne la parole à Mme MALIGE. Elle remercie Monsieur Henn. « Cela fait quelques années que nous nous rencontrons pour regarder des films. Le principe est le suivant, tous les lundis à 13h30/14h au Diagonale Capitole, nous nous retrouvons autour de la projection d'un film que j'ai choisi parmi l'actualité. Ensuite nous venons à la salle Pétrarque pour parler, échanger autour du film que nous avons vu. Et une fois par mois nous faisons projeter un film du patrimoine, classique. Cette année il y aura de très beaux films et on terminera avec « Les vacances de

Mr Hulot » de Jacques Tati, qu'on ne s'arrête pas de revoir et à chaque fois on y trouve des choses nouvelles. Nous commencerons dès le 05 Octobre avec un film de Kurosawa, un film très beau où l'on parle de fantômes, avec beaucoup de poésie. Maintenant il y a une équipe assez sympathique, nous commençons à bien nous connaître. L'un des étudiants de l'UTT a eu l'idée de créer le BIG BOSS D'OR ; (Le nom vient de mon email pour des raisons qui m'amusaient). Tous les étudiants qui ont assisté aux différentes projections votent pour élire le Big Boss d'Or ; cette année c'est « TIMBUKTU » qui a gagné. Evidemment c'est en fonction des films que nous avons vu. Et cela nous permet d'organiser un petit repas supplémentaire pour parler de cinéma. » Mme MALIGE remercie tout le monde.

Applaudissements et Mr Henn reprend la parole

**Histoire de l'Art :** Mr Henn appelle Mr BASTY, c'est un enseignant, figure de l'UTT et quelqu'un de tout particulièrement apprécié. Mr BASTY prend la parole. « Le cours de cette année sera divisé en deux parties : au départ une série de cours sur la peinture espagnole de 1450 avant l'arrivée des Rois catholiques et jusqu'à la mort de Goya en 1828. Il y aura entre autre l'âge d'or espagnol du 17ème siècle et un peu de sculpture car j'aime beaucoup la sculpture baroque espagnole. Je complète avec quelques cours sur l'art du paysage en Europe, le paysage néo-classique romantique entre 1780 et 1840. C'est une période courte, ça permettra d'évoquer des noms comme le célèbre TURNER ou CASPAR DAVID FRIEDRICH et également les paysagistes français de la même époque qui sont moins connus. »

Applaudissements et Mr Henn reprend la parole.

**Cercle littéraire :** Mr LAUVERJAT est absent. Mr Henn indique que le thème est dans le programme. Ce cours a lieu 12 mardis dans l'année pendant 1h30. Il reste de la place pour s'inscrire.

**Mythologie gréco-romaine :** Mr Henn indique que c'est la deuxième année de ce cours et qu'il n'y avait aucune raison de ne pas continuer l'expérience vu le succès rencontré. Mr Henn donne la parole à Mr Nigoul. « Il était normal, vu le thème de ma séance que je doive franchir le labyrinthe avant d'arriver (rires). Je me suis dit pour présenter cette séance que le mieux était de répondre aux questions que vous vous pourriez vous poser. La première : Mais pourquoi m'intéresser aux mythes ? Parce que le mythe on n'y échappe pas, dans l'art, la peinture, la sculpture. Aussi car ceci pourrait nous rappeler nos classes de sixième, de lycée. On se souvient qu'on a rêvé quand on nous racontait ces histoires, c'est peut-être une invitation au rêve. Il y a une autre raison, la curiosité de se dire mais pourquoi les mythes ? A quoi se sont-ils

*intéressés ? Ils se sont intéressés à la création du monde, des dieux, de l'homme ; aux phénomènes cosmologiques. Et après la mort quoi ? Et autre intérêt, montrer la pérennité et l'actualité des mythes. Il y aura toute une iconographie qui vous sera présentée sur les prolongements du mythe et tout son rayonnement. Des connaissances sur la morphologie et la mythologie des mythes sont-elles requises ? Non. Est-ce que ces cours sont réservés à ceux qui ont assisté aux cours l'année dernière ? Absolument pas, ceux de l'an dernier sont évidemment attendus et les autres peuvent s'inscrire sans problème et ne seront pas pénalisés sur ce qui a été fait avant. Aura-t-on suffisamment d'inscrits pour ouvrir ces 18 heures de cours ? Tout à fait car c'est la capacité de la salle qui arrêtera le nombre d'inscrits. Quelle sera l'ambiance du cours ? J'ai envie de citer deux mots latins qui me viennent à l'esprit : Gravitas qui signifie sérieux, réflexion et Levitas qui signifie relâchement, détente et ludisme. Il se trouve que les dieux s'y prêtent. Pourquoi fréquente-t-on toujours les dieux ? Et maintenant c'est avec Levitas et Gravitas que je vous remercie pour votre écoute. »*

Applaudissements, Mr Henn reprend la parole. Il s'adresse à Mr Nigoul : « A en croire les chiffres et le silence pendant que vous parliez si vous voulez faire votre premier cours juste après cette Assemblée, personne ne serait pas contre » (rires).

**Philosophie** : C'est un cours qui a été créé il y a deux ans, l'enseignement tournait autour de la philosophie de la connaissance, de l'épistémologie. On a souhaité changer cette année, et donc solliciter un collègue, professeur de philosophie à l'université de Montpellier Mr Pascal NOUVEL. Il nous a proposé un ensemble de cours autour de la philosophie de la nature, tout particulièrement la philosophie de la vie en lien avec la biologie, ce qui renvoie à de nombreuses questions autour de l'éthique. Il y aura différents intervenants, lui en particulier et certains de ses collègues et étudiants doctorants de l'université Paul Valéry. Il y aura 9 séances de 2h pendant l'année. Il reste de la place pour s'inscrire.

**Histoire du Culte Chrétien** : C'est un cours qui est ancien, assuré par Mr CHALON qui est absent aujourd'hui. Il reste de la place pour les inscriptions. La thématique de cette année : Des origines à Charlemagne.

**Astrophysique et cosmologie** : C'est une des nouveautés cette année qui rejoint la mythologie et le culte chrétien d'une certaine manière. Proposé par Mr REBOUL qui intervient sous forme de conférence depuis de nombreuses années ici. Ce cours sera donné par Mr Reboul et son équipe, des collègues du laboratoire d'astrophysique de l'Université de Montpellier ; 12 vendredis dans l'année de 10h à 11h30. Mr Henn donne la parole à Mr Reboul. « La

cosmologie c'est l'étude de tout l'univers et l'astrophysique c'est l'étude plus précise des astres, des objets un peu constitués. Les collègues qui participeront Fabrice Martins, Bertrand Plez et Yohann Scribano et moi-même avons déjà fait des interventions à l'UTT. Ce sont des personnes qui ont l'habitude de communiquer avec tout public, ça va être un essai cette année d'une véritable formation de base sur l'astrophysique et la cosmologie. Ça sera très interactif, il y aura de temps en temps quelques formules, mais on vous expliquera pour ceux qui aiment les formules et pour ceux qui ne les aiment pas on va transiger avec ça. Comme vous le savez déjà, l'espace est en expansion accélérée donc il n'y aura pas de problème pour caser tout le monde (rires). »

Applaudissements, Mr Henn reprend la parole. Il s'adresse à Mr Reboul avec humour : « Est-ce qu'il serait possible de changer l'ordre de l'univers pour que la prochaine éclipse de lune soit en plein jour car à 4h du matin je n'ai pas eu le courage de me lever » (rires).

**Atelier d'écriture créative :** C'est une nouveauté cette année qui a déjà recueilli un certain nombre d'inscrits. C'est un cours qui est limité en places. Il en reste quelques-unes pour le cours de 9h à 10h30 le mercredi. Mr HENN donne la parole à Mr MIQUEL. « Accompagné de Michèle BARTOLINI et de Marie GOLLA, nous sommes trois membres de l'éducation nationale mais surtout passionnés d'écriture créative. Nous menons depuis des années des projets de partages littéraires liés à la créativité. Nous avons fondé il y a deux ans, une association intitulée Nouvelles Ecritures Francophones. Nous vous invitons tous les quinze jours pour des cours constitués de 20 personnes, à entrer dans cet univers créatif qui nous et vous tiens à cœur je pense, qui nous permet de transfigurer le réel, de mieux connaître ce réel et soi-même à travers cette richesse que nous partageons tous, à savoir les mots. Nous allons essayer de développer les envies qui sont en vous, de mutualiser nos compétences comme on dit dans l'éducation nationale mais surtout de partager cette richesse qui est en nous pour ensemble développer la créativité. Il y aura des consignes d'écritures, que vous aurez le grand plaisir de transgresser. C'est ça aussi l'esprit de l'atelier d'écriture. Il y aura des temps de lecture commune, tout à fait libre, personne n'est obligé de montrer à son voisin ou au groupe ses propres productions. Et il y aura des moments de retour collectif sur ce qui aura été produit. C'est vraiment à la fois une grande responsabilité pour nous que de vous proposer ce nouvel atelier mais aussi un grand enthousiasme et un bonheur. » Mr Miquel laisse la parole à Mme BARTOLINI. « Ce que je vous propose c'est de partir des images, de mettre les images en mots si vous le voulez bien. C'est de partir de l'art qui donne une vision du monde, d'une interprétation, qui permet une



compréhension du monde. C'est cet art qui peut être visuel en mots. » Mme Bartolini laisse la parole à Mme GOLA. « Je propose que dans cet atelier on prenne vraiment le temps de partage. Le partage c'est dans le cadre du groupe mais aussi à l'extérieur. J'ai en charge avec Mme Bartolini des projets qui valorisent les textes, des projets historiques. C'est important que l'on puisse avoir cette perspective de publier. J'ai sous le bras 10 florilèges. C'est un livre qui existe depuis 2009, qui paraît chaque année au moment de la Comédie du livre et qui publie des textes écrits par des écrivains en herbe. Je propose donc de redevenir des écrivains en herbe sachant qu'on accueille des textes écrits par des étudiants. C'est une possibilité pour vous d'intégrer ce florilège. Et comme j'ai appris que 60% de vous étiez des enseignants, on a aussi un projet identique qui a pour but de faire écrire les enseignants et de partager les textes. Et le troisième moment de valorisation s'appelle la Comédie du livre de Montpellier, c'est aussi un moment littéraire, de partage de textes. On proposera aux participants s'ils le désirent de présenter leurs textes à ce moment-là. »

Applaudissements. Mr Henn reprend la parole et leur souhaite une bonne rentrée à l'UTT et dit que c'est une activité que l'on va, sans aucun doute, garder longtemps.

**Culture musicale :** Mr NORMAND est absent. Mr Henn donne la parole à Mme TERRIBLE. « Ce cours est animé par Mr Normand qui est un professeur agrégé de musicologie, il est entre autre chef de chœur, il en dirige trois. Pour assister à ce cours nul n'est besoin d'être musicien, il suffit simplement d'aimer la musique et Mr Normand se charge de calquer ses cours sur la saison musicale de Montpellier. C'est-à-dire que ses cours sont en préparation des concerts que nous avons ici. Il nous fait découvrir l'œuvre et nous parle du compositeur et nous met dans l'oreille les thèmes de certaines symphonies ou de certains opéras. Et c'est ainsi que lorsque l'on se rend à l'écoute de ce concert à l'Opéra ou au Corum, on n'a plus jamais la même perception et on apprécie plus ces concerts. Au cours de culture musicale, nous faisons venir des intervenants, quelques musiciens de l'orchestre sont déjà venus pour expliquer leurs instruments, et aussi des élèves du conservatoire. On a eu de jeunes élèves en art lyrique qui vous expliquent comment on reconnaît une voix, les sopranes, les ténors... C'est toujours avec un grand bonheur que nous les accueillons. Sachez que ce cours de culture musicale est très convivial, en début d'année nous faisons un apéritif, à la fin de l'année nous avons une sortie toujours avec un but musical et avec un bon repas au restaurant, à Noël il y a quelques petites distributions. Nous sommes à votre disposition pour vous accueillir les deux premiers cours, pour que vous vous

*rendiez compte de ce que c'est la culture musicale et si ça vous plaît pourquoi pas vous y inscrire après. »*

Applaudissements, Mr Henn reprend la parole et remercie Mme Terrible.

**Chorale** : Mr Henn donne la parole à Mr BUONO. « J'ai un peu le trac après ces gens d'un très grand niveau, il va falloir s'exprimer correctement. Vous êtes aussi invités à faire partie de la chorale qui se produit ici chaque année pour un concert final et aussi de plus en plus dans les villages avoisinants, nous essayons de sortir. L'atmosphère de la chorale est très studieuse, nous chantons essentiellement de la musique classique, romantique du vingtième siècle, très peu de variétés et beaucoup d'opéra, d'opérettes. Cette année le programme tournera autour, pour ceux qui connaissent, des extraits de *Così fan Tutte*, *Le trio des adieux*, *La grande messe Sainte Cécile de Gounod*, puisque nous avons chanté *La messe aux chapelles de Gounod*, il y a deux ans. Cette année ce sera *La messe brève de Lotti*. Nous n'avons pas assez de messieurs donc vous êtes les bienvenus. Peut-être que les mardis et jeudis après-midi ils vont à la chasse (rires). Les dames sont aussi les bienvenues, ce n'est pas la peine de connaître le solfège ou de savoir chanter. Avec les séances, les gens ont beaucoup progressé et je pense que le public qui a assisté à nos concerts peut témoigner des progrès de la chorale. »

Applaudissements. Mr Henn reprend la parole et remercie Mr Buono.

**Club photo** : Ce cours est complet. La demande est très importante. On va essayer de trouver une solution pour donner satisfaction à tout le monde. Mr Henn donne la parole à Mr FAYOLLE. « *Comme vous l'a dit Mr Henn l'activité photographique est complète, nous sommes 55 dans ce groupe, l'an passé il y avait 48 inscrits en juin donc il restait 7 places qui ont été rapidement prises. Le but de l'activité photo est de partager ensemble l'amour de la photographie, de travailler dans deux domaines : l'artistique et la technique. Nous travaillons entièrement en numérique. Nous faisons des sorties, pas seulement pour visiter un lieu mais pour appliquer ce que l'on voit dans le courant de l'année et essayer de se proposer des thèmes et ensemble au retour, essayer de voir ce qu'on a vu car on ne voit pas tous la même chose, on va tous au même endroit, on se promène tous dans les mêmes lieux, mais on revient avec des photographies complètement différentes. On essaye de les analyser, de les partager. Nous avons la chance d'aller au centre Rabelais, cette année ce sera le 11 Mars pour une projection d'un ensemble de 15 diaporamas. Chaque année on confectionne des diaporamas ensemble, on travaille depuis le début de l'année. On va en parler dès la rentrée car c'est un long travail. C'est un travail d'analyse, de construction. On a différents thèmes comme le Languedoc mais aussi sur des voyages*

qu'on a l'occasion de faire dans l'année. A la fin de l'année au mois de Juin nous avons la Salle Pétrarque pour présenter une exposition à partir de cinq thèmes donnés dont un en noir et blanc et les autres en couleur, des productions, des photographies que l'on a réalisées pendant l'année et les années précédentes. Je vous invite donc à venir en mars et en juin voir ces deux points forts. »

Applaudissements. Mr Henn reprend la parole, il remercie Mr Fayolle.

**Initiation au théâtre :** Mr Henn donne la parole à Mr CLEMENT. « J'assure l'atelier initiation au théâtre, je précise bien initiation, si vous voulez monter Hamlet, ce n'est pas chez moi (rires). Ce cours s'adresse à un public qui n'a jamais participé à une activité théâtrale, qui vient pour découvrir ce qu'est le théâtre. Nous travaillons avec des exercices d'apprentissage de théâtre. Ensuite les participants choisissent un thème. Nous travaillons donc sur ce thème et à la fin de l'année il y a une représentation théâtrale. Les changements par rapport à l'an dernier : nous travaillions dans cette salle et la représentation avait lieu dans la Salle Pétrarque or cette année l'initiation au théâtre aura lieu au théâtre Pierre Tabard le mercredi de 9h30 à 11h ainsi que la représentation de fin d'année. Il y a eu une convention signée entre le théâtre Pierre Tabard et l'UTT et nous allons essayer de développer la culture théâtrale en proposant une fois par mois une pièce de théâtre le mercredi après-midi et à l'issue de la représentation vous pourrez participer à une rencontre artistique avec les comédiens et le metteur en scène.. Vous serez prévenus par le secrétariat, il faudra pré réserver votre place car il y a beaucoup de demandes. »

Applaudissements. Mr Henn reprend la parole. Il reste 2 places.

**Bibliothèque :** Mr Henn donne la parole à Mme LAURENTIN. « La bibliothèque c'est une permanence par semaine le vendredi après-midi de 14h à 16h30, elle est située près du secrétariat. Nos livres sont surtout des romans récents, quelques biographies et quelques documentaires. Nous avons beaucoup de plaisir à prêter nos livres, mais aussi de parler de nos lectures donc n'hésitez pas à venir. Vous pouvez même venir consulter nos répertoires de tous nos livres même si vous n'êtes pas inscrits. »

Applaudissements, Mr Henn reprend la parole. Une idée m'a été soufflée, serait-il possible de faire un prix UTT décerné par la bibliothèque ? Mme Laurentin répond qu'elles ont un prix dans l'association et qu'on pourrait faire un prix UTT.

**Dessin/peinture** : Les cours sont assurés par Mme TORRES et Mme TOURNAY qui sont absentes aujourd'hui. Ce sont des cours de peinture et aussi de sculpture sur bois. Le cours de Mme Torres (Groupe A et B), a été délocalisé au Crès ; il reste de la place idem dans le cours de peinture modèle vivant en attente d'ouverture.

**Education physique** : Mme GAY et Mme BUSSONE sont absentes. Ces cours ont lieu soit au gymnase Isadora Duncan ou au palais des sports de Castelnaud. Ce sont des cours de gymnastique adaptés à tous. Il reste des places dans certains groupes.

On termine avec une des plus grosses activités de l'UTT :

**Les cours de langues étrangères** : Ils sont répartis selon les niveaux. Certains cours sont pleins, d'autres sont encore ouverts à l'inscription. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à aller au secrétariat.

Monsieur Henn, remercie les bénévoles qui participent activement au fonctionnement de l'UTT surtout en cette période de rentrée et assurent les inscriptions. Si l'UTT peut encore maintenir ses activités, même si certains pensent que c'est trop cher, c'est d'une part parce que nous sommes logés gracieusement par la Mairie, mais aussi parce que des bénévoles font fonctionner l'UTT. Mr Henn fait un appel aux anciens et nouveaux bénévoles, qui n'ont peut-être pas osé se lancer, il les invite à venir au secrétariat. Toutes les offres sont les bienvenues.

Mr Henn remercie le bureau, la gestion administrative, Ondine et Julie pour leur travail qui est remarquable, points indispensables pour le bon fonctionnement de l'UTT. Remerciements aux enseignants. *« Le succès de l'UTT tient en grande partie à la qualité de toutes les activités que nous proposons, de toutes celles qui vous ont été présentées aujourd'hui. Nous tenons beaucoup aux enseignants car ils nous font vivre et ils assurent le succès et la pérennité de l'UTT. »*

Applaudissements.

Mr Henn propose à l'assemblée de poser des questions.

- Questions : *« Dans les conférences, il y a des séries de conférences. Est-ce que cela est gênant d'en manquer une ? »*. Mr Henn répond : *« Cela peut créer sûrement un problème pour suivre la deuxième mais*

- vous ne serez jamais rejetés et vous pouvez toujours demander à vos condisciples de vous faire un résumé de la séance précédente. »
- « Est-ce qu'il y a un répertoire des ouvrages de la bibliothèque en ligne ? Mr Henn répond : « Il n'est pas encore sur le site qui a été créé il y a 3 ans maintenant, il est loin d'être totalement complet car c'est un outil de travail et non de diffusion. On a d'abord travaillé la partie intranet c'est-à-dire la partie gestion de l'université, ce qui est un gros travail. Cette année nous allons faire au mieux pour que la partie extranet devienne plus fournie en informations. Nous pouvons donc tout à fait envisager de mettre en ligne le répertoire des ouvrages de la bibliothèque. »
  - « Interrogation sur la place des sciences dans le programme de l'UTT (les conférences scientifiques) et les cours d'informatiques ? ». Mr Henn répond : « Des cours d'informatiques il y en a eu longtemps, ils ont été abandonnés non pas qu'il n'y avait pas de demandes mais parce qu'aux tarifs que nous proposons c'est impossible à tenir. L'informatique c'est un poste pour une ou deux personnes, il faudrait des locaux particuliers, ce que nous n'avons pas et une personne pour entretenir les ordinateurs. Cela nécessite un suivi que nous ne pouvons pas assurer de façon correcte. C'est quelque chose qui a été abandonné car le service rendu n'était pas à la hauteur. Des cours d'informatique on en trouve facilement à d'autres endroits. Autre argument, des personnes profitaient de venir se former à des tarifs bas à titre professionnel. Concernant la place des sciences : « cette année il y a un cours d'astrophysique et de cosmologie et nous sommes à 40/50 conférences scientifiques. Elles étaient à peu près au même niveau il y a trois ans. J'avais dit qu'elles avaient atteint un niveau qui me paraissait acceptable et que ça augmenterait un peu : je n'avais certainement pas promis que les conférences scientifiques deviendraient majoritaires. Nous faisons un appel d'offres en interne à tous les chercheurs, les enseignants chercheurs de l'université, pour faire des propositions de conférences et nous en sélectionnons 40 ou 50. Le décompte que je fais n'est pas celui que vous faites. »
  - « Comment ça se passe si on manque un cours de cercle littéraire ? ». Mr Henn ne peut pas répondre et laisse la parole à une étudiante qui suit ce cours : « Chaque séance est attachée à un livre, et l'une d'entre nous fait passer un résumé donc vous ne perdez pas la totalité du bénéfice ». Mr Henn reprend la parole : « Quand le site sera beaucoup plus fonctionnel et plus large, nous pourrons demander aux professeurs de déposer leur cours ou intervention sous forme de fichier, de manière à ce que vous puissiez les télécharger en cas d'absences. Je ne peux

*pas vous garantir que ce sera fonctionnel l'année prochaine, c'est quelque chose à laquelle on réfléchit. »*

- « Est-ce qu'il est possible d'avoir un cours sur les pensées uniques, dominantes, émergentes ? ». Mr Henn répond : « Oui c'est quelque chose que l'on peut demander aux collègues philosophes, des historiens de la pensée ou des sociologues, d'étudier le phénomène de la pensée et de la propagation des pensées dominantes. C'est un sujet intéressant, qui est toujours d'actualité selon l'époque et c'est une idée qu'on va retenir parmi d'autres. Cela peut être un sujet de philosophie. »*
- « Peut-on aller en auditeur libre dans les universités de Montpellier ? ». Mr Henn répond : « L'Université Paul Valéry et la nouvelle université fusionnée, appelée l'Université de Montpellier. Jusqu'à l'année dernière, la carte étudiant de l'UTT donnait accès gratuitement aux cours de toutes ces universités avec l'autorisation de l'enseignant. Ça le reste pour l'Université de Montpellier dans les domaines des sciences techniques, santé, sciences de gestion, droits... Par contre la Présidente de l'Université Paul Valéry a décidé de faire payer ce droit d'auditeur libre. C'est quelque chose qui est totalement indépendant des décisions de l'UTT. Si vous voulez assister à des cours avec votre carte de l'UTT vous pouvez avoir un accès mais ce ne sera pas en auditeur libre, ce sera payant. »*
- « Est-ce qu'on peut avoir accès à la bibliothèque de l'Université Paul Valéry avec la carte étudiant de l'UTT ? ». Mr Henn répond : « Non car c'est payant, les étudiants ont des cartes magnétiques, tout est informatisé. La carte étudiant de l'UTT n'est pas une carte étudiant au sens propre, c'est-à-dire au même titre que les étudiants enregistrés dans les universités ; elle vous permet peut-être de bénéficier d'un certains nombres de réductions à des spectacles, au cinéma... Mais elle n'est pas informatisée et ne rentre pas dans le cadre des véritables cartes ».*
- « Quelle est la différence entre Mémoire d'Oc et la généalogie ». Mr Martin prend la parole : « Ce sont deux sections différentes, à des heures différentes : le mercredi à 9h c'est de la généalogie et à 10h30 ce sont les études languedociennes. Mémoire d'Oc est une association qui a pour but le développement et la diffusion de la connaissance de l'histoire, des coutumes et des traditions languedociennes. Nous échangeons des informations sur les sujets que l'on traite. Nous allons essayer de développer une conférence collective au moins une fois par an, comme nous l'avons fait l'année dernière, en rendant hommage aux Poilus de 1914 ».*

Monsieur Henn remercie les étudiants « de leur confiance, ceux qui redoublent pour la quinzième fois (rires), aux nouveaux qu'il incite à redoubler aussi. L'UTT est une structure qui a une place très importante dans notre communauté urbaine. Sa mission première est la diffusion de la culture mais elle a aussi une mission sociale. Etre étudiant c'est rencontrer d'autres étudiants, c'est faire la fête, partager des moments conviviaux. Vous êtes certainement nombreux à être membres d'associations qui peuvent avoir des activités proches ou en lien avec l'UTT. Le rôle de l'UTT est aussi d'être un centre de gravité où peuvent s'échanger des informations par rapport à l'ensemble de ces associations qui ont des missions de culture et d'art. Depuis de nombreuses années nous sommes en lien avec la Maison d'Heidelberg, pour ceux qui sont intéressés par la culture allemande et l'apprentissage de la langue, on vous encourage à participer aux activités de la Maison d'Heidelberg. Il y a une convention qui a été signée depuis deux ans entre l'UTT et l'institut Confucius, qui est une association gérée par les universités qui a pour mission de diffuser la culture chinoise. L'association Archéologie dont la Présidente est Mme Viala, a besoin de force vive pour fonctionner. Voilà trois exemples d'associations qui ont des missions très proches de la nôtre et qui ont besoin de cette interaction avec l'UTT pour que les choses diffusent, se répandent sur toute la communauté montpelliéraine et au-delà. »

Monsieur Henn remercie tout le monde et souhaite une bonne année universitaire. Il convie l'assemblée au pot de l'amitié.

La séance est levée à 16h30.